

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MARDI
10 NOVEMBRE 2009, À 16 HEURES, SOUS FORME DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE.**

Présences : Monsieur Michel Aubert, vice-président
 Monsieur Jean Boily
 Madame Marie-Hélène Boisvert
 Madame Liette Brousseau
 Monsieur Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire
 Madame Manon Gauthier
 Monsieur Luc Houle
 Madame Louise Larivée
 Monsieur Jean Lemonde, président
 Monsieur Serge Lussier
 Monsieur Éric Normandeau
 Monsieur Normand Poulin
 Monsieur Gilles Sénéchal
 Monsieur Jean Turgeon, trésorier

Absences motivées : Madame Sophie Desgagnés
 Docteur Robert Duranceau
 Madame Sophie Laberge

Personne-ressource : Madame Yolande Godbout, chef du service secrétariat Direction générale

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-123

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

2. Triumvirat médical du CSSS Richelieu-Yamaska pour la pandémie de grippe A(H1N1)

Attendu la décision du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de former un comité de médecins décideurs pour la pandémie de Grippe A(H1N1) regroupant entre autres le MSSS, le Collège des médecins du Québec, l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et l'Association des CMDP;

Attendu la nécessité d'une gouverne médicale pour la pandémie de Grippe A(H1N1) qui soit efficace et capable de mobiliser les médecins durant cette pandémie;

Attendu la volonté du MSSS de reconnaître ce comité de médecins comme l'autorité médicale concertée pour la pandémie de Grippe A(H1N1);

Attendu la volonté exprimée par ce comité et le MSSS de nommer et reconnaître dans les établissements de santé : centre de santé et de services sociaux (CSSS) / centre hospitalier (CH), un triumvirat médical décisionnel composé du DSP, du président du CMDP et du représentant local au DRMG. Le triumvirat respecte la structure administrative de l'établissement et il reçoit son mandat du directeur général;

Attendu la recommandation du directeur général;

2009-123

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer docteur Diane Poirier, directrice des affaires médicales, docteur Michel Brodeur, représentant local du DRMG et docteur Louis-Jean Roy, président de l'exécutif du CMDP, pour composer le triumvirat médical de la pandémie pour l'établissement. À ce titre, le mandat du triumvirat sera le suivant :
 - Agir comme autorité médicale spéciale dans l'application du plan local de contingence de la pandémie.
 - Agir en concertation avec le Directeur régional des affaires médicales et universitaires (DRAMU).
 - Assurer les effectifs médicaux nécessaires au plan de relève de l'établissement ainsi qu'en première ligne.
 - Assurer les liens de communication entre les médecins autant en cabinet qu'en établissement.
 - Soutenir les cliniciens sur toute question clinique ou organisationnelle résultant de la situation de pandémie.
 - Donner aux médecins les lignes directrices des pratiques cliniques pendant la pandémie.
 - Demeurer en lien avec le coordonnateur local de la sécurité civile.

3. INFORMATION SUR LE DOSSIER DE PANDÉMIE DE LA GRIPPE A(H1N1)

Le directeur général fournit un résumé des activités des deux dernières semaines reliées à l'exercice de vaccination massive contre la grippe A(H1N1), autant au regard des consignes ministérielles que de la logistique à cet égard.

Il informe également de l'ouverture de trois cliniques de grippe dont une à : St-Hyacinthe, Acton Vale et Beloeil. Il fait connaître les arrangements pris avec la Ville de St-Bruno et la MRC d'Acton relativement à la distribution de billets de vaccination dans ces municipalités. Il mentionne également les démarches de la MRC d'Acton pour demander un site de vaccination à Acton Vale. Une conférence téléphonique à ce sujet se tiendra demain avec le ministère et la Direction de santé publique. Il explique les enjeux de notre décision initiale d'un scénario à deux sites et des enjeux reliés à la réalisation de sites supplémentaires, le cas échéant. Il fournit également l'information sur les cas de grippe A(H1N1) présentement hospitalisés à l'Hôpital Honoré-Mercier.

Les membres tiennent une période de questions et d'échange de commentaires.

L'assemblée est levée à 16 h 30.